Commission Départementale des Activités Sportives
Section FEMININES

Procès-Verbal n° 41

Réunion du :	Mardi 6 Juin 2023
Président :	M. Guy BOUCHON
Référent C. Féminine :	Mme Lydie BASTIEN
Secrétaire :	Mme Huguette CARPENTIER
Présents :	MM. Frederic BAUMANN - Raymond CAZEAUX

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

LA COMMISSION FEMININES SE REUNIE TOUS LES MARDIS

ORDRE DU JOUR

- FINALES DES COUPES DU VAR
- Feuilles de matchs manquantes
- Montées et descentes

FINALES DES COUPES DU VAR

Les Finales de la Coupe du Var Féminines auront lieu le Dimanche 11 Juin 2023 sur terrain Maxime Pognant à Garéoult

Féminines U15 à 8 : 11 heures
CARQUEIRANNE LA CRAU / FREJUS ST RAPHAEL
Féminines Seniors à 8 : 15h00
ROCBARON / LA VALETTE
Féminines Seniors à 11 : 17h30
CARQUEIRANNE LA CRAU / SPORTING CLUB TOULON

MONTEES ET DESCENTES

SAISON 2022 / 2023
Suite au PV N° 5 du 20 Septembre 2022 et sous réserve de dossier en cours

Séniors à 8

Accèdent en D1
FC LA SEYNE - ELAN CAMPSOIS - PAYS DE FAYENCE

Descente en D2
BESSE SPORT

CHAMPIONS PAR CATEGORIE

Séniors Féminines à 11
RC LA BAIE

Séniors Féminines à 8
D1
ST MAXIMIN
D2
FC LA SEYNE

U15 Féminines à 8
FREJUS ST RAPHAEL

Les récompenses seront remises au siège du District du Var le Mardi 20 juin 2023 à 18h30

ACCESSION EN R1

La commission félicite RC LA BAIE pour sa montée en R1.

Prochaine réunion
Lundi 12 Juin 2023

La Référente C. Féminine : Lydie BASTIEN
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER